



DEPARTEMENT
<b>V A U C L U S E</b>
COMMUNE
L'ISLE SUR LA SORGUE Hôtel de Ville Rue Carnot BP 50038

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ARR DAJ 2026-216

Mis en ligne le 9 avril 2026

PG/CD/RC

Direction des affaires juridiques

Directrice : Clélie Devienne

Gestionnaire du dossier : Richard Chalier

Courriel : [juridique@islesurlasorgue.fr](mailto:juridique@islesurlasorgue.fr)

## ARRETE DU MAIRE

**OBJET : DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE A MONSIEUR LUDOVIC GERMAIN 6<sup>ème</sup> ADJOINT AU MAIRE**

**Le Maire de la Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue,**

- VU Le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-18, L. 2122-22 et L. 2122-23,
- VU La délibération du conseil municipal n°2026-023 du 27 mars 2026 portant élection de Monsieur le Maire,
- VU La délibération du conseil municipal n°2026-027 du 27 mars 2026 portant délégation du conseil municipal au Maire,

**CONSIDERANT que pour assurer une meilleure administration de la Commune, et permettre ainsi le bon fonctionnement et la continuité du service public, il convient de déléguer une partie des fonctions incombant au Maire, sous sa surveillance et sa responsabilité, en les répartissant entre les différents adjoints et conseillers municipaux**

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** Monsieur Ludovic GERMAIN, 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, reçoit délégation de fonctions et de signature, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour tout ce qui concerne la sécurité, la circulation et le stationnement, et notamment pour :

- l'élaboration, l'animation et la coordination de la politique publique de stationnement, et notamment la mise en œuvre du plan de dépenalisation et de décentralisation du stationnement,
- l'élaboration, l'animation et la coordination de la politique publique visant à garantir une circulation apaisée,
- les correspondances administratives et décisions relatives à l'objet de sa délégation,
- les réponses aux recours gracieux dirigés contre les forfaits post stationnement,

**ARTICLE 2 :** Monsieur Ludovic GERMAIN, 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, reçoit délégation de fonctions et de signature, sous ma surveillance et ma responsabilité, en matière de travaux de voirie et de réseaux, et notamment pour :

- les actes de suivi des projets ayant trait à sa délégation ;
- les pièces administratives et techniques concernant la constitution des dossiers, les études d'esquisse, les études d'avant-projet sommaire, les études d'avant-projet définitif, et les études de projet ;
- les actes et décisions relatifs à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres dans le domaine des travaux de voirie et de réseaux, quels que soient le montant et la procédure mise en œuvre, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- les correspondances administratives et décisions relatives à l'objet de sa délégation ;
- les décisions et les conventions de mise à disposition des matériels et des véhicules du centre technique municipal ;
- les arrêtés, notamment de stationnement et de circulation, instruits par le secteur DICT.

**ARTICLE 3 :** M. Ludovic GERMAIN, 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, reçoit délégation de fonction et de signature, en cas d'empêchement ou d'absence de Monsieur Philippe ROUX, sous ma surveillance et ma responsabilité, en matière de travaux de bâtiments, et notamment pour :

- les actes de suivi des projets ayant trait à sa délégation ;
- les pièces administratives et techniques concernant la constitution des dossiers, les études d'esquisse, les études d'avant-projet sommaire, les études d'avant-projet définitif, et les études de projet ;
- les actes et décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans le domaine des marchés de travaux de bâtiment, quels que soient le montant et la procédure mise en œuvre, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- les correspondances administratives et décisions relatives à l'objet de sa délégation.

**ARTICLE 4 :** Monsieur. Ludovic GERMAIN, 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, reçoit délégation de fonction, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, pour déposer plainte au nom de la Commune.

**ARTICLE 5 :** M. Ludovic GERMAIN, 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, reçoit délégation de fonctions et de signature, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, pour signer les arrêtés d'hospitalisation d'office.

**ARTICLE 6 :** Le présent arrêté fera l'objet d'une publicité sur le site internet de la Commune. Il sera adressé à la Préfecture pour contrôle de la légalité et notifié à l'intéressé.

Fait à L'Isle-sur-la-Sorgue, le 3 avril 2026



**Pierre GONZALVEZ**  
Maire de L'Isle-sur-la-Sorgue

Notifié à l'intéressé le **9 avril 2026**  
Monsieur. Ludovic GERMAIN

Le présent arrêté pourra faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

→ d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire,

Dans l'hypothèse où la décision critiquée est maintenue, il appartient au requérant de saisir le tribunal administratif de Nîmes d'un recours contentieux dans le délai de deux mois, soit à compter de la lettre exprimant le rejet du recours gracieux, soit à compter de l'expiration du délai de deux mois suivant l'accusé de réception de demande de recours gracieux.

→ d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes,

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)